



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 9 avril 2018 à 11 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville et Maire suppléant d'arrondissement
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame Andrée Hénault, maire suppléant d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 11 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 11 h, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA18 12 104

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 avril 2018

Il est proposé par Lynne Shand

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 avril 2018, tel que livré aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.03

CA18 12 105

Autoriser une réaffectation de crédits au contrat 2016-14, adjudé à Groupe TNT inc., pour les travaux de planage, revêtement et réparation de sections de trottoirs sur des tronçons des avenues Baldwin, de l'Alsace et des Ormeaux dans l'arrondissement d'Anjou - Dépense totale de 1 994 355,77 \$ (contrat : 1 917 649,78 \$ + incidences : 76 705,99 \$), taxes incluses (CA16 12200)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une réaffectation de crédits au contrat 2016-14, adjudé à l'entrepreneur « Groupe TNT inc. » (CA16 12200), pour les travaux planage, revêtement et réparation de sections de trottoirs sur des tronçons des avenues Baldwin, de l'Alsace et des Ormeaux dans l'arrondissement d'Anjou, dépense totale du contrat de 1 917 649,78 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

20.01 1162071006

CA18 12 106

Autorisation d'une dépense totale de 114 285,15 \$, taxes incluses - Octroi d'un contrat au même montant à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., pour les services professionnels concernant la réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et réaménagement du parc de Verdelles - Appel d'offres public numéro 2018-08-SP (6 soumissionnaires)

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 114 285,15 \$, taxes incluses, pour les services professionnels concernant la réfection du pavillon des baigneurs, de la pataugeoire et réaménagement du parc de Verdelles, comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Viau Bastien Gosselin Architectes inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 114 285,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2018-08-SP (6 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1187715004

CA18 12 107

Désigner le conseiller de ville, madame Andrée Hénault, à titre de maire suppléant d'arrondissement pour la période du 7 avril 2018 au 30 juin 2018

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

De désigner le conseiller de ville, madame Andrée Hénault, à titre de maire suppléant d'arrondissement pour la période du 7 avril 2018 au 30 juin 2018.

Cette résolution remplace la résolution CA18 12035 du conseil du 6 février 2018, désignant le conseiller d'arrondissement, monsieur Richard Leblanc, comme maire suppléant pour les mois de mars, avril, mai et juin 2018.

ADOPTÉE
30.01 1182911001

CA18 12 108
Levée de la séance

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soir levée à 11 h 07.

ADOPTÉE
70.01

Andrée Hénault
Conseiller de Ville et Maire suppléant d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
1^{er} mai 2018.